

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2018-2020

Anne-Sophie SAGET

Service Développement Local
Pôle Intercommunal 1 voie de la Guiterrière

BP 16

53 170 MESLAY-DU-MAINE

Tel : 02 43 64 10 45

as.saget@paysmeslaygrez.fr

Communauté
de communes
du Pays de
Meslay-Grez

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Arrivé au terme de la convention du Programme d'Intérêt Général, la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a décidé de poursuivre l'accompagnement financier des propriétaires du territoire en s'inscrivant dans la volonté du territoire de mettre en place un PLH dont le programme d'actions est en cours de définition.

TYPES D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Propriétaires occupants et bailleurs

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

3 axes :

- Lutte contre la précarité énergétique vers les propriétaires occupants : prime de 500 € avec 50 logements = 25 000 €
- Lutte contre la précarité énergétique envers les propriétaires bailleurs : prime de 500 € avec 4 logements = 2 000 €
- Lutte contre les logements vacants en centre-bourg depuis plus d'un an (base fichier eau) = prime de 2 000 € avec 4 logements = 8 000 €

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

L'ANAH, l'Etat et la Région des Pays de la Loire.